

FORMATION : LE DIRIGEANT ET LA GARDE A VUE

Parthenia



François BEAUCHENE
Directeur Associé de la
société Parthenia

Ancien directeur
juridique et expert au
sein de grands groupes
(AXA, Société Générale,
AGF Vie).

PARTHENIA :

Une référence en
matière de gestion de
crise pénale ou sociale.
Parthenia réalise
également toutes les
prestations dévolues aux
fonctions supports.
<http://www.parthenia.fr/>

Tel : **09.51.51.65.35**
06.62.50.76.26



Effectif maximum :
8 à 10 personnes
Durée : **1 journée**
Horaires : **9 h à 18 h**
Tarifs : **850 € HT /
personne,**
Soit 1016,60 € TTC
(Déjeuner et livrables
compris)

Préparer le dirigeant à vivre une garde à vue

Tout responsable d'entreprise peut être un jour, dans l'exercice de ses fonctions, placé en garde à vue, vivre une perquisition ou être entendu par un juge d'instruction, dans l'éventualité d'une mise en examen.

Ce risque est d'autant plus sensible que nous assistons, depuis plusieurs années, à une multiplication du nombre d'incriminations pénales en droit des affaires, la Chancellerie a d'ailleurs renoncé à en faire le décompte exact, après en avoir recensées plus de 15 000 en septembre 2008 ! Chaque année, 3 à 4 000 dirigeants sont placés en garde à vue, sur un total global de 900 000 en 2009 !

Objectif de la formation

La garde à vue est une mesure privative de liberté, décidée par la police judiciaire ou la gendarmerie, afin de maintenir à leur disposition, dans des locaux prévus à cet effet et pour une certaine durée, une personne dont la retenue est nécessaire au bon déroulement de l'enquête.

Son objectif quasi officiel consiste à placer le mis en cause dans une sorte d'état de choc qui anesthésie ses capacités d'analyse, de mémoire et de réaction. L'intéressé ignore tout de la réalité des charges et de l'étendue de ce qui lui est reproché.

La mise en garde à vue, qui est une des pièces maîtresse de toute mise en examen, peut avoir des conséquences désastreuses, tant pour la personne qui subit cette épreuve, que pour l'entreprise.

L'objectif de cette formation est d'une part de préparer, de façon pragmatique, le dirigeant à vivre cette situation inhabituelle, d'autre part de l'informer de ses droits et du déroulement de la procédure, afin de diminuer l'appréhension et le stress induits par ce type d'épreuve.

Programme :

DECRYPTAGE D'UNE GARDE A VUE

- Ca n'arrive pas qu'aux autres
- La 4^{ème} dimension juridique (**mise à jour loi d'avril 2011**)
- Le film

MAITRE DE SOI FACE A DES MAITRES DU JEU

- Le triangle des Bermudes psychologique
- Rester le pilote dans l'avion
- Garder le cap

Public concerné

Directeurs généraux, Directeurs financiers, Membres du comité de direction, cadres dirigeants, patrons de PME.

Les plus pédagogiques

Cette approche repose sur une information pratique et des exemples concrets (film, mise en situation, exemples réels), dispensée par un professionnel du droit qui a vécu, dans le cadre de ses fonctions, plus de 20 gardes à vue et préparé 60 dirigeants.